
DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES
GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES MONDIALES

- 2020 -

RAPPORT NATIONAL DE LA FRANCE

-

TOME 2.1
GUADELOUPE



Par **Marc Gayot**,
ONF Guadeloupe.

Partie 1 : Contribution des ressources génétiques forestières au développement durable en Guadeloupe

Chapitre 1. Valeur et importance des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

La Guadeloupe est un archipel antillais couvrant 1 628 km² et formé de six îles abritant environ 400 000 habitants. Ceux-ci occupent le littoral et les régions basses des deux îles principales : Basse-Terre, montagneuse et volcanique et Grande-Terre, plate et calcaire. Le climat est différent entre la Basse-Terre, très arrosée et riche en rivières, et les autres îles, plus sèches.

Toutes ces îles étaient jadis presque entièrement couvertes de forêts. La biodiversité terrestre guadeloupéenne est donc intrinsèquement forestière. Plusieurs types de forêts se rencontrent : sur les reliefs humides de la Basse-Terre, les forêts ombrophiles couvrent les parties hautes et les forêts sempervirentes saisonnières les parties basses. Plus bas encore, les forêts sèches occupent le littoral et couvrent les autres îles. Les plaines inondables et les zones littorales protégées des houles sont quant à elles respectivement couvertes par les forêts marécageuses et les mangroves. Pour chacun de ces types, et bien que les régions basses soient aujourd'hui majoritairement déboisées, la Guadeloupe abrite les plus vastes surfaces forestières des Petites Antilles (71 500 ha).

Sous l'effet conjugué de l'insularité et de la proximité des Amériques, du climat tropical et de la variété géomorphologique de l'archipel, la biodiversité guadeloupéenne est exceptionnelle et est en quasi-totalité forestière. Avec plus de 6 000 espèces terrestres indigènes de faune et flore, le patrimoine constitué par les ressources génétiques liées à la forêt représente donc l'essentiel du patrimoine naturel génétique de l'archipel.

Principaux rôles des forêts

Les principaux rôles des forêts guadeloupéennes sont la fourniture de services écosystémiques, la fonction d'accueil pour la population locale et les visiteurs et dans une plus faible mesure la fourniture de produits ligneux et non ligneux. La forêt constitue enfin un élément fondamental de l'identité culturelle de la Guadeloupe.

Concernant leur rôle écosystémique, les forêts de Guadeloupe et leur exceptionnelle biodiversité sont indispensables aux équilibres écologiques de l'archipel. Elles régulent la ressource en eau et le climat local, protègent les sols, les rivières, les littoraux terrestres et marins et garantissent les échanges hydrologiques et écologiques entre terre et mer, servant par exemple de frayères et de nurseries aux espèces marines. Toutes ces fonctions sont

essentielles aux activités humaines : par exemple, les mangroves et forêts littorales protègent les infrastructures contre l'érosion et les événements cycloniques tandis que les forêts humides des reliefs de la Basse-Terre permettent l'alimentation en eau potable et agricole de l'ensemble de l'archipel.

Concernant leur rôle d'accueil du public, les forêts de Guadeloupe abritent la très large majorité des sites naturels fréquentés par la population locale ou par les touristes, plages exclues. Ce panel de sites est complété par une offre de randonnée constituée par plus de 400 km de sentiers officiels, auxquels s'ajoutent un ensemble considérable d'itinéraires non-officiels. La forêt joue donc un rôle moteur dans le tourisme, étant spécifiquement recherchée par 56 % des visiteurs. Il apparaît que la forêt ombrophile, la plus riche du point de vue des ressources génétiques, est aussi la plus fréquentée pour le tourisme et probablement par la population locale.

Concernant leur rôle de fourniture de produits ligneux ou non ligneux, les forêts guadeloupéennes sont assez peu valorisées. L'exploitation du bois d'œuvre y est marginale et concentrée sur des espèces exotiques. Les habitats forestiers ou les essences forestières cultivées sont utilisés pour d'autres activités comme le charbonnage, l'agroforesterie, l'apiculture, la chasse ou encore la production parapharmaceutique ou cosmétique. Une bonne part de cette activité économique reste informelle.

Concernant leur rôle culturel, les forêts de Guadeloupe sont associées à la fois à l'histoire du pays, en tant que lien mémoriel lié au marronnage, aux pratiques magico-religieuses, ou au témoignage d'héritages de savoirs amérindiens. Elles sont aussi et surtout un élément culturel par leur fonction d'accueil et les pratiques passées ou actuelles associées à ces bénéfices (chasse, pêche, détente, paysages, ...).

Valeurs spécifiques des ressources génétiques forestières

Valeur environnementale spécifique des RGF :

La valeur environnementale des ressources génétiques forestières n'est pas quantifiée – leur rôle en tant qu'élément fondamental de l'équilibre écosystémique les rend globalement indispensables à l'ensemble des activités humaines de l'archipel.

Concernant en particulier la « valeur environnementale spécifique des RGF », celle-ci tient notamment dans leur grande diversité biologique car les forêts guadeloupéennes abritent la quasi-totalité du patrimoine génétique terrestre indigène de l'archipel très riche en espèces. La flore terrestre compte plus de 3 600 espèces, dont plus de 2 400 indigènes, dont 10 % d'endémiques et subendémiques. Les montagnes humides de la Basse-Terre sont parmi les plus riches au monde en mousses et fougères, avec plus de 900 espèces. Les plantes à fleurs indigènes dominent tout l'archipel et comptent plus de 1 500 espèces dont au moins 400 espèces d'arbres. La faune terrestre indigène compte 334 espèces de vertébrés, dont 10 %

endémiques ou subendémiques, et plus de 3 100 invertébrés, la grande majorité peuplant les zones forestières.

Avec un taux d'endémisme et de sub-endémisme forts (22 % de la faune vertébrée et de la flore terrestres), essentiellement représenté par les forêts, les RGF de Guadeloupe représentent un patrimoine unique à l'échelle mondiale et sont une fraction importante du patrimoine génétique caribéen : elles abritent le plus grand nombre d'espèces subendémiques des Petites Antilles – dont de nombreuses espèces menacées à l'échelle antillaise. À titre d'exemple, les principaux arbres des canopées humides de l'arc des Petites Antilles sont uniquement présents dans cette région, comme le *bois-rouge carapate*, l'*acomat boucan* ou *gommier blanc* et représentent les éléments structurants de ces forêts adaptées aux contraintes régionales, notamment cycloniques.

Valeur économique spécifique des RGF :

Concernant les produits ligneux, les forêts sont peu exploitées. Les forêts naturelles de Guadeloupe ne sont pas propices à la production de bois d'œuvre (forte diversité d'espèces, croissance lente, sols fragiles, reliefs escarpés), malgré l'intérêt de certaines ressources génétiques forestières indigènes, voire subendémiques, telles que, par exemple, *le poirier-pays*, le *bois-rouge carapate*, l'*acajou rouge* ou le *laurier rose*,

Des essences de bois d'œuvre exotiques (principalement mahogany) ont été plantées sur les versants déboisés de la Basse-Terre sur plus de 3 000 ha de 1950 à 1980. L'exploitation de cette ressource reste faible (<300 m³/an) et fortement freinée par la faiblesse structurelle de la filière d'exploitation locale de bois. La production de charbon, la cueillette de gaulettes ou de matériau de vannerie et autres produits de cueillette se réalise à une échelle artisanale, principalement en forêt sèche et de façon informelle. Cette production repose sur des espèces indigènes (*arouman...*) ou exotiques (*campêche...*).

Concernant les produits non ligneux, environ 58 ha de forêt sont valorisés dans l'économie formelle au travers de concessions pour l'apiculture ou l'agroforesterie, généralement dans les plantations de forêt publique, notamment pour l'agroforesterie à partir de cultures patrimoniales comme le café, le cacao, la vanille ou des espèces d'ornement (fleurs). Les forêts des zones sèches proches des secteurs habités sont pour leur part riches en espèces comestibles introduites valorisées dans le secteur informel. Enfin, il existe une offre locale de produits cosmétiques et parapharmaceutiques, formelle et informelle, basée sur la valorisation des produits non-ligneux de plantes indigènes ou exotiques (*galba*, *gommier rouge*, *marbri*, bois d'inde...).

Valeur socio-culturelle spécifique des RGF :

L'appropriation socio-culturelle des ressources locales forestières par les hommes commence avec les Amérindiens et se perpétue jusqu'à aujourd'hui. La valeur des RGF est associée aux usages, qui rendent certaines espèces antillaises emblématiques, comme par exemple le *gaiac*

(arbre de vie, aux propriétés médicinales et au bois jadis très recherché) ou le *gommier blanc* (pirogue amérindiennes). Les RGF indigènes ont cependant une valeur socio-culturelle globalement inférieure à celles des nombreuses espèces introduites suite à la colonisation et qui représentent un tiers de la flore – ces dernières ayant été précisément importées pour leurs usages, à l’instar des nombreuses espèces cultivées et domestiques (espèces fruitières notamment telles que le manguier, l’arbre à pain ou le cocotier).

Contribution des ressources génétiques forestières au développement durable du territoire

La valorisation directe des RGF est rare. Des RGF exotiques sont valorisées via l’agroforesterie ou l’apiculture. Quelques laboratoires (exemple : Phytobokaz) les valorisent au travers de produits parapharmaceutiques. Les bois d’œuvre locaux font l’objet d’une coupe artisanale. Quelques espèces de flore et de faune forestière sont prélevées (arouman, oiseaux, crabes), mais peu de plans de gestion de ces ressources permettent d’estimer la contribution de ces activités au développement durable de l’archipel. Différentes RGF ont été très valorisées par le passé mais la surexploitation a conduit à l’extinction de ces espèces ou à leur raréfaction (exemple : *gaiac*) et donc à leur protection.

En revanche, en tant qu’habitat naturel, en tant qu’élément écosystémique indispensable et en tant qu’élément d’un haut lieu de biodiversité, les RGF ont justifié la mise en place d’espaces naturels protégés (Forêt publique, Parc national, Réserve biologique, ...) qui contribuent au développement durable de l’archipel par l’attractivité qu’ils assurent et la pérennité de leur protection, elle-même gage d’équilibres écologiques durables.

La protection des RGF est le premier moyen permettant à celles-ci de contribuer au développement durable de l’archipel. Cette protection passe par des outils de protection d’espaces et d’espèces. Certains types forestiers sont mal préservés et peu protégés car surtout situés en zone privée (forêts sèches et forêts sempervirentes saisonnières de la Côte-au-vent), d’autres sont soumis à de très fortes pressions de fréquentation et foncières (forêts littorales) ou à la présence d’espèces envahissantes et de pressions agricoles (ripisylves) ; ceux-là devraient être prioritairement ciblés par des politiques de préservation et de restauration.

La méconnaissance de la dynamique forestière locale, de la richesse notamment faunistique et de ses interactions avec les arbres (pollinisation, dispersion) freine aussi la juste évaluation de l’état des RGF et la valorisation des contributions écosystémiques.

Contraintes pour accroître la prise de conscience de la valeur et de l'importance des ressources génétiques forestières

La valorisation des RGF passe par un important travail de réappropriation de la flore locale dans le contexte guadeloupéen car la flore indigène, et notamment ses usages, y sont assez méconnues par la population locale en raison de la perte des savoirs amérindiens, remplacés par des savoirs liés aux espèces introduites, à quoi s'ajoutent les changements de mode de vie contemporains et la diffusion mondiale récente d'un cortège réduit d'espèces tropicales d'usage ornemental ou alimentaire dans l'ensemble des tropiques.

Partie 2 : État de la diversité dans les forêts et les autres terres boisées en Guadeloupe

Chapitre 2. L'état des forêts en Guadeloupe

État des forêts

Les forêts qui couvraient jadis l'essentiel de l'archipel de 162 000 ha représentent aujourd'hui 71 500 ha. Parmi celles-ci, 59 000 ha sont estimés bien préservés. Dans le détail, l'état des forêts sur le territoire est cependant très variable suivant le régime foncier et les types forestiers.

Au niveau foncier, la moitié des forêts sont privées (34 000 ha). Celles-ci sont celles qui ont le plus régressé depuis 1950 et représentent l'essentiel des 13 775 ha de forêt perdus depuis 1950, d'après le diagnostic forestier de 2015. Cette régression a ralenti, passant de 322 ha perdus jusqu'en 1988 par an à 80 ha/an en 2010 (soldes défrichements/reconquête, ne tenant pas compte de la qualité des espaces en reconquête). En 2019, l'actualisation du diagnostic a montré une tendance récente et nette à l'enfrichement : les « friches à ligneux bas » ont progressé de plus de 50 % (+1700 ha) de 2010 à 2017. Cet enfrichement lié à la déprise agricole est instable et ne présage pas toujours d'un regain forestier.

Au niveau des types forestiers, la forêt ombrophile de Basse-Terre forme le plus vaste massif préservé de l'archipel (36 621 ha), appartenant pour 74 % à des espaces protégés publics. Elle a cependant régressé de 35 % par rapport à son domaine phytogéographique estimé, surtout dans les parties basses, au profit de l'agriculture. Elle est la plus riche en espèces, et notamment en espèces patrimoniales.

La forêt sempervirente saisonnière (aussi dite « mésophile ») couvre 25 132 ha et est très peu protégée (2 %) : 70 % de son domaine a été très modifié ou défriché. Elle a notamment quasiment disparu de la Côte-au-vent au profit des grandes monocultures et secondairement de l'habitat.

La forêt sèche, située à basse altitude, couvrait presque la moitié de l'archipel. Elle a disparu à plus de 85 % et ne couvre à l'état préservé que 10 575 ha, dont moins de 15 % sont protégés et publics. Elle abrite désormais une végétation relictuelle, toujours menacée par l'extension de l'agriculture et surtout de l'urbanisation, sur le littoral déjà très fragmenté ou dans l'intérieur.

Les forêts marécageuses et mangroves sont préservées à 80 % (soit 6500 ha) et très largement protégées au sein d'espaces publics. Les pressions foncières et l'artificialisation du territoire menacent cependant de façon constante ces forêts situées en aval des bassins versants.

Pauvres en espèces de flore, riches en faune et essentiels aux relations terre-mer, elles forment le plus grand massif des Petites Antilles.

Au niveau de l'archipel, plus de 40 % des milieux naturels sont dégradés. Cette dégradation entraîne une banalisation de la flore et des paysages. Ces milieux dégradés sont souvent des réservoirs d'espèces exotiques potentiellement envahissantes.

Tendances affectant les forêts et leur gestion

Concernant la diversité des RGF, la tendance générale des forêts est à l'appauvrissement des forêts littorales, des forêts sèches, ainsi que des ripisylves et des forêts sempervirentes saisonnières de Côte-au-vent. Cette tendance est liée la fragmentation des milieux et à la propagation d'espèces exotiques.

Les mangroves et forêts marécageuses ont une dynamique stable, localement menacée par des modifications hydrauliques généralement liées à l'urbanisation ou ponctuellement favorisées par des apports sédimentaires littoraux. Les forêts littorales sèches ont globalement une dynamique stable mais fragile en raison de leurs faibles surfaces, avec un appauvrissement documenté de leur flore (cf. listes des espèces menacées). Les forêts sèches et les forêts sempervirentes saisonnières connaissent des situations contrastées, avec un regain forestier et un enrichissement spécifique dans certains secteurs à l'écart des tensions urbaines et agricoles ou au contraire une régression et un appauvrissement spécifique dans les secteurs sous tension. Sur l'ensemble du territoire au vent, les ripisylves et les forêts littorales connaissent un appauvrissement spécifique lié à la propagation d'espèces exotiques.

Les forêts publiques sont les mieux préservées et bénéficient de plans de gestion et d'aménagement. Elles sont surtout menacées sur les zones littorales par la fragmentation et l'artificialisation des espaces environnants. Les forêts privées sont celles sur lesquelles s'exercent la plus forte pression foncière, notamment d'urbanisation et d'extraction (carrières en zones calcaires). Leur mutation vers des terres agricoles et urbaines est en partie et en théorie suivie par des organes de contrôle publics et se fait dans le cadre des plans locaux d'urbanisme. De façon générale, les forêts privées (qui sont majoritairement sèches et sempervirentes saisonnières) sont plus menacées par les cortèges d'espèces exotiques envahissantes, notamment arborées, contre lesquelles la lutte est compliquée par l'absence de gestion et de maîtrise foncière publique.

Facteurs de changement du secteur forestier et leurs conséquences pour les ressources génétiques forestières

La faiblesse actuelle du secteur forestier réduit son impact sur les RGF, notamment comparé à celui des autres activités humaines (agriculture, urbanisation).

Défis et opportunités soulevés par ces tendances et facteurs de changement pour la conservation, l'utilisation et le développement des ressources génétiques forestières

Le défi actuel est la conservation des RGF des forêts les plus en régression comme les forêts mésophiles, sèches et rivulaires en sécurisant leur foncier et en les préservant par ailleurs strictement des espèces exotiques envahissantes par une lutte active planifiée, laquelle doit se faire surtout en zone privée. Les opportunités actuelles de conservation des RGF sont la volonté de maintien et de restauration des connexions Terre/Mer à travers les trames vertes et bleues.

Chapitre 3. L'état des autres terres boisées en Guadeloupe

Non concerné.

Chapitre 4. L'état de la diversité entre les espèces d'arbres et d'autres plantes ligneuses en Guadeloupe

La Guadeloupe compte environ 3 600 espèces de plantes, dont plus de 2 400 indigènes d'après l'INPN. La flore indigène est dominée par les plantes à fleurs (1 525) mais compte une très nette richesse en espèces typiques des milieux humides de montagne : 305 espèces de fougères et lycopodes et 623 bryophytes (les mousses prises au sens large). Prise dans son ensemble, cette richesse indigène équivaut à 40 % de la flore hexagonale, 78 % de la flore des Petites Antilles et 15 % de la flore caribéennes. Au total, 46 espèces sont endémiques de Guadeloupe et presque 200 des Petites Antilles. Plus de 1300 espèces de la flore ont été introduites (31 %) dont environ 250 sont naturalisées.

Concernant les plantes ligneuses, il n'existe pas de comptabilité des espèces indigènes. Plus de 400 espèces d'arbres indigènes sont en revanche recensées sur le territoire dont environ 300 en forêt ombrophile, 350 en Basse-Terre et 150 en Grande-Terre. Les chiffres varient suivant les auteurs et les définitions des ports biologiques. L'endémisme augmente nettement avec l'altitude. La richesse en arbres (4 fois celle de l'hexagone) traduit la flore très forestière de la Guadeloupe : la très grande majorité des espèces végétales (>80 %) sont des espèces de forêt. L'archipel n'abrite qu'une gymnosperme (laurier rose).

Le nombre d'espèces végétales menacées est en augmentation et atteint désormais 261 taxons. Aucune espèce d'arbre n'est signalée disparue ou éteinte à ce jour. En revanche, les arbres, les lianes ligneuses et les palmiers représentent un tiers des plantes vasculaires menacées en 2019 d'après l'UICN (86 espèces dont 5 à l'état critique et 37 dites en danger). Les arbres stricto sensu sont surreprésentés parmi les plantes vasculaires menacées : ils en représentent 30 % alors qu'ils forment 18 % de l'ensemble des plantes vasculaire indigènes.

À noter que les espèces guadeloupéennes, antillaises (et insulaires en général) sont moins étudiées que les espèces américaines et sont peu représentées dans les herbiers internationaux. Il existe en conséquence un large nombre de confusions et conflits taxonomiques qui gênent la bonne évaluation du niveau d'originalité et d'endémisme des îles antillaises (ex. *Lonchocarpus* spp., *Rubiaceae*, *Acrocomia* spp, ...). Cette situation est accrue pour des familles ardues à la reconnaissance visuelle (ex. Myrtacées).

Les facteurs de menaces principaux sont : la régression des habitats naturels, leur fragmentation et leur dégradation, la propagation d'espèces exotiques, le pâturage et dans une moindre mesure les prélèvements (qui ne concernent cependant plus aujourd'hui les espèces ligneuses). Dans le détail, il faut rappeler que les zones les plus riches en espèces patrimoniales sont, hormis le massif de la Soufrière, la Côte-sous-le-vent, les Monts Caraïbes, la Désirade, le Nord Grande-Terre et la Pointe des châteaux : c'est-à-dire des milieux mésophiles et xérophiles aujourd'hui mités, dégradés et raréfiés. La majorité de ces espèces y subit la pression exercée sur l'habitat dont elles dépendent. C'est notamment le cas pour les

espèces inféodées aux forêts sèches, soumises au pâturage et à l'urbanisme ainsi qu'aux espèces exotiques envahissantes, et pour les espèces inféodées aux ripisylves, qui subissent les pressions cumulées du défrichement, de la dégradation de ces milieux et de la propagation d'espèces envahissantes.

Tableau 1 : Richesse et statuts de la flore de l'archipel guadeloupéen.

Données INPN TaxRef13 (* : catégories TaxRef B C D & P).

	Présente*	Endémique	Sub-endémique	Total indigène	Éteinte	Disparue	Éteinte endémiques	Exotiques	Total général
Bryophytes	607	16	0	623	0	0	0	0	623
Bryidae	246	1	0	247	0	0	0	0	247
Hépatiques, Anthocérotes	361	15	0	376	0	0	0	0	376
Plantes vasculaires (=supérieures)	1596	23	199	1818	0	6	0	1157	2975
Ptéridophytes	262	5	38	305	0	0	0	27	332
Gymnospermes (Phanérogames)	1	0	0	1	0	0	0	16	17
Angiospermes (Phanérogames)	1333	18	161-169	1512	0	6	0	1114	2626
Total	2203	39	199	2441	0	6	0	1157	3598

Tableau 2 : Listes des espèces menacées indigènes de palmiers et de plantes ligneuses.

D'après UICN 2019

TYPE	ESPECE	FAMILLE	CAT. UICN	CDREF
P	<i>Acrocomia aculeata</i> (Jacq.) Lodd. ex Mart.	Arecaceae	CR	629015
P	<i>Acrocomia karukerana</i> L.H.Bailey	Arecaceae	CR	629016
A	<i>Annona mucosa</i> Jacq.	Annonaceae	CR*	455727
A	<i>Avicennia schaueriana</i> Stapf & Leechm. ex Moldenke	Acanthaceae	CR	629128
A	<i>Colubrina elliptica</i> (Sw.) Brizicky & W.L.Stern	Rhamnaceae	CR	629393
A	<i>Drypetes serrata</i> (Maycock) Krug & Urb.	Putranjivaceae	CR	629591
L	<i>Entada gigas</i> (L.) Fawc. & Rendle	Fabaceae	CR	629621
A	<i>Forestiera eggertiana</i> Krug	Oleaceae	CR	629747
A	<i>Forestiera segregata</i> (Jacq.) Krug & Urb.	Oleaceae	CR	629749
P	<i>Geonoma undata</i> Klotzsch	Arecaceae	CR	809918
A	<i>Lonchocarpus roseus</i> DC.	Fabaceae	CR	630059
A	<i>Malpighia martinicensis</i> Jacq.	Malpighiaceae	CR	630085
A	<i>Prockia crucis</i> P.Browne ex L.	Salicaceae	CR*	630489
A	<i>Sloanea dussii</i> Urb.	Elaeocarpaceae	CR	630682
A	<i>Xylosma buxifolia</i> A.Gray	Salicaceae	CR	630910

A	<i>Annona montana</i> Macfad.	Annonaceae	EN	629079
A	<i>Bocconia frutescens</i> L.	Papaveraceae	EN	629176
A	<i>Calyptroanthus pallens</i> Griseb.	Myrtaceae	EN	629247
A	<i>Casearia sylvestris</i> Sw.	Salicaceae	EN	629277
A	<i>Catesbaea melanocarpa</i> Urb.	Rubiaceae	EN	629282
A	<i>Coccoloba venosa</i> L.	Polygonaceae	EN	629383
A	<i>Colubrina arborescens</i> (Mill.) Sarg.	Rhamnaceae	EN	629392
L	<i>Cynophalla hastata</i> (Jacq.) J.Presl	Capparaceae	EN	630986
A	<i>Elaeodendron xylocarpum</i> (Vent.) DC.	Celastraceae	EN	629601
A	<i>Entada polystachya</i> (L.) DC.	Fabaceae	EN	629622
A	<i>Eugenia chrysobalanoides</i> DC.	Myrtaceae	EN	629681
A	<i>Exothea paniculata</i> (Juss.) Radlk.	Sapindaceae	EN	629728
A	<i>Guaiaacum officinale</i> L.	Zygophyllaceae	EN	629786
A	<i>Guilandina ciliata</i> Bergius ex Wikstr.	Fabaceae	EN	633845
A	<i>Jacquinia berteroi</i> Spreng.	Primulaceae	EN	629959
A	<i>Licaria salicifolia</i> (Sw.) Kosterm.	Lauraceae	EN	630035
A	<i>Miconia cornifolia</i> (Desr.) Naudin	Melastomataceae	EN	630149
A	<i>Moquilea leucosepala</i> (Griseb.) R.O.Williams	Chrysobalanaceae	EN	634940
A	<i>Mouriri domingensis</i> (Tussac) Spach	Melastomataceae	EN	630184
L	<i>Mucuna sloanei</i> Fawc. & Rendle	Fabaceae	EN	447200
L	<i>Paullinia plumieri</i> Triana & Planch.	Sapindaceae	EN	630337
A	<i>Persea urbaniana</i> Mez	Lauraceae	EN	637847
A	<i>Picrasma excelsa</i> (Sw.) Planch.	Simaroubaceae	EN	630410
A	<i>Quararibea turbinata</i> (Sw.) Poir.	Malvaceae	EN	630524
A	<i>Rocheportia spinosa</i> (Jacq.) Urb.	Ehretiaceae	EN	630561
A	<i>Sapindus saponaria</i> L.	Sapindaceae	EN	447598
A	<i>Sideroxylon foetidissimum</i> Jacq.	Sapotaceae	EN	630672
A	<i>Spermacoce bahamensis</i> (Britton) R.A.Howard	Rubiaceae	EN	630710
A	<i>Strumpfia maritima</i> Jacq.	Rubiaceae	EN	630750
A	<i>Talipariti pernambucense</i> (Arruda) Bovini	Malvaceae	EN	896042
A	<i>Terminalia buceras</i> (L.) C.Wright	Combretaceae	EN	636975
A	<i>Ternstroemia peduncularis</i> DC.	Pentaphylacaceae	EN	630787
A	<i>Tournefortia gnaphalodes</i> (L.) R.Br. ex Roem. & Schult.	Heliotropiaceae	EN	630823
A	<i>Weinmannia pinnata</i> L.	Cunoniaceae	EN	630900
A	<i>Ximenia americana</i> L.	Oleaceae	EN	447422
A	<i>Xylosma martinicensis</i> (Krug & Urb.) Urb.	Salicaceae	EN	630911
A	<i>Zanthoxylum flavum</i> Vahl	Rutaceae	EN	630914
A	<i>Acacia tamarindifolia</i> (L.) Willd.	Fabaceae	VU	628999
A	<i>Actinostemon caribaeus</i> Griseb.	Euphorbiaceae	VU	629017
A	<i>Calyptroanthus elegans</i> Krug & Urb.	Myrtaceae	VU	629244
A	<i>Cestrum alternifolium</i> (Jacq.) O.E.Schulz	Solanaceae	VU	629303
A	<i>Chione venosa</i> (Sw.) Urb.	Rubiaceae	VU	629321
A	<i>Comocladia dodonaea</i> (L.) Urb.	Anacardiaceae	VU	629396
A	<i>Cordia alliodora</i> (Ruiz & Pav.) Oken	Cordiaceae	VU	629410
A	<i>Cordia dentata</i> Poir.	Cordiaceae	VU	629414
A	<i>Damburneya martinicensis</i> (Mez) Trofimov	Lauraceae	VU	898055
A	<i>Dussia martinicensis</i> Krug & Urb. ex Taub.	Fabaceae	VU	629592
A	<i>Eugenia confusa</i> DC.	Myrtaceae	VU	629683
A	<i>Eugenia cordata</i> (Sw.) DC.	Myrtaceae	VU	629684
A	<i>Eugenia duchassaingiana</i> O.Berg	Myrtaceae	VU	629686
A	<i>Eugenia gregii</i> (Sw.) Poir.	Myrtaceae	VU	629688
A	<i>Forestiera rhamnifolia</i> Griseb.	Oleaceae	VU	629748
A	<i>Gyrotaenia crassifolia</i> (Wedd.) Urb.	Urticaceae	VU	629808
A	<i>Henriettea lateriflora</i> (Vahl) R.A.Howard & E.A.Kellogg	Melastomataceae	VU	629839
A	<i>Hernandia sonora</i> L.	Hernandiaceae	VU	448460
A	<i>Hieronyma alchorneoides</i> Allemão	Phyllanthaceae	VU	629873
A	<i>Hymenaea courbaril</i> L.	Fabaceae	VU	447043
A	<i>Meliosma pardonii</i> Krug & Urb.	Sabiaceae	VU	630136
A	<i>Miconia coriacea</i> (Sw.) DC.	Melastomataceae	VU	630148
A	<i>Miconia globuliflora</i> (Rich.) Cogn.	Melastomataceae	VU	631066
A	<i>Miconia purpurea</i> (D.Don) Judd & Skee	Melastomataceae	VU	630982

L	<i>Mucuna urens (L.) Medik.</i>	Fabaceae	VU	639095
A	<i>Myrsine rolletii R.A.Howard</i>	Primulaceae	VU	630210
A	<i>Nectandra krugii Mez</i>	Lauraceae	VU	635075
A	<i>Ocotea eggersiana Mez</i>	Lauraceae	VU	630241
A	<i>Omphalea diandra L.</i>	Euphorbiaceae	VU	630261
A	<i>Oplonia microphylla (Lam.) Stearn</i>	Acanthaceae	VU	630270
A	<i>Pilea forsythiana Wedd.</i>	Urticaceae	VU	630414
L	<i>Rhabdadenia biflora (Jacq.) Müll.Arg.</i>	Apocynaceae	VU	630542
A	<i>Sideroxylon obovatum Lam.</i>	Sapotaceae	VU	630673
P	<i>Syagrus amara (Jacq.) Mart.</i>	Arecaceae	VU	630761

Chapitre 5. L'état de la diversité au sein des espèces d'arbres et d'autres plantes ligneuses en Guadeloupe

État des connaissances de la diversité génétique des arbres et d'autres espèces de plantes ligneuses

Il n'existe pas d'étude générale sur la diversité génétique spécifique des arbres et autres plantes ligneuses de Guadeloupe.

Il existe en revanche plusieurs études incluant des palmiers locaux au sein d'études plus larges à l'échelle des genres : *Aiphanes*, *Geonoma*, *Acrocomia* ou sur des arbres exotiques (Tamarin, Mahogany) ou indigènes (mangle- médaille, poirier). Ces études décrivent la diversité au sein des genres ou des espèces mais ne sont pas toutes basées sur des recherches génétiques.

- Huc, R. (1985). Premiers résultats expérimentaux sur le comportement de *Tabebuia heterophylla* (DC) Britton et de *Hymenaea courbaril* L. vis-à-vis de la sécheresse. *Ann. Sci. For.* 42(2):201-224.
- Huc, R.; Bariteau, M. (1987). *Tabebuia heterophylla* (D.C.) Britton; données nouvelles sur la reproduction sexuée et végétative. *Ann. des Sciences forestières.* 44(3):359-363.
- Ruiz, I. (1990) Variabilité géographique et écophysiological de *Tabebuia heterophylla* (D.C.) Britton. mémoire ENITEF, INRA Guadeloupe. 54 pages.
- Diallo, B. O., Joly, H. I., McKey, D., Hosaert-McKey, M., & Chevallier, M. H. (2007). Genetic diversity of *Tamarindus indica* populations: Any clues on the origin from its current distribution?. *African Journal of Biotechnology*, 6(7).
- Muller, F., Voccia, M., Bâ, A., & Bouvet, J. M. (2009). Genetic diversity and gene flow in a Caribbean tree *Pterocarpus officinalis* Jacq.: a study based on chloroplast and nuclear microsatellites. *Genetica*, 135(2), 185-198.
- Gall Y. (2010). Rapport interne ONF sur l'étude Poirier pays (non publié)
- Laubengayer, K., Zona, S., Santiago-Valentín, E., Husby, C., & Francisco-Ortega, J. (2012). Morphometric Analysis of *Aiphanes minima* (Arecaceae) Across the Antilles. *Harvard Papers in Botany*, 299-305.
- Loiseau O., Olivares I., Paris M., de La Harpe M., Weigand A., Koubínová D., Rolland J., Bacon C. D., Balslev H., Borchsenius F., Cano A., Couvreur T.L.P., Delnatte C., Fardin F., Gayot M., Mejía F., Mota-Machado T., Perret M., Roncal J., Sanin M.J., Stauffer F., Lexer C., Kessler M. & Nicolas S. (2019). Targeted capture of hundreds of nuclear genes unravels phylogenetic relationships of the diverse Neotropical palm tribe Geonomateae. *Frontiers in plant science*, 10, 84.

À noter que le CNRS a porté en Martinique un projet nommé BioConSerT entre 2015 et 2017 prévoyant notamment de vérifier le statut de plusieurs espèces, dont un grand nombre concerne aussi la Guadeloupe. Les résultats ne sont pas encore publiés.

Cas du mangle-médaille

La diversité moléculaire du mangle-médaille a été analysée pour quantifier la variation génétique entre les îles de la Caraïbes, pour évaluer les schémas de différenciation et les niveaux de circulation des gènes. Deux cents individus de neuf populations différentes ont été analysés sur la base de leurs chloroplastes et de six marqueurs microsatellites du noyau cellulaire. L'objectif final est de pouvoir définir une stratégie de conservation.

Cas du Mahogany

En Martinique, une étude réalisée par le CIRAD-Forêt (1999) sur la diversité génétique des plantations de Mahogany à grandes feuilles, a montré qu'il existait au sein des plantations de production de l'ONF une forte proportion d'individus aux caractéristiques morphologiques et moléculaires hybrides entre le MGF et le MPF. Cette hybridation semble résulter de la présence sur l'île depuis les premières introductions de *S. macrophylla* et *S. mahagoni* qui sont parfaitement interfertiles. Ainsi, les différents degrés d'hybridation que l'on retrouve au sein des plantations résultent de la recombinaison des génomes des trois origines en présence : *S. macrophylla*, *S. mahagoni* et hybrides simples ou plus complexes. Dans l'étude du CIRAD-Forêt, il apparaît que la valeur moyenne de la diversité génétique sur l'ensemble des plantations est comparable à celle observée dans les peuplements naturels de MGF. Cette comparaison doit cependant être considérée avec précaution car elle concerne des populations naturelles de MGF d'une part et un complexe de taxons de l'autre. De plus, il s'agit de l'évolution de la diversité dans le temps au cours des phases de régénération artificielle. En effet, il n'y a pas d'évolution de la variabilité en fonction des classes d'âge. Les peuplements grainiers de départ offraient un niveau de variabilité allélique qui a été maintenu par un bon système de récolte. Au contraire, d'après Vennetier (1998), la plupart des peuplements des Antilles sont issus d'un très petit nombre de semenciers introduits avant 1920 : moins de 10 en Martinique, les peuplements de Guadeloupe étant importés de Martinique. La récolte des graines des peuplements locaux ou la régénération naturelle vont donc conduire à l'installation de la deuxième génération consanguine, avec les problèmes que cela implique.

Cas du poirier

Projet ONF-INRA « Poirier-pays » : ce projet a visé la conservation et l'amélioration du patrimoine génétique caribéen des *poiriers-pays*. Il était basé sur la récolte de greffons des « beaux » arbres (suivant des critères visuels de conformation, de santé, etc.) sur 11 îles des Petites Antilles de 1987 à 199 : Martinique, Guadeloupe, Marie-Galante, Terre de Bas (Les Saintes), Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les îles Grenadines (Bequia et Union), Saint-Barthélemy et Montserrat.

Les clones et les croisements issus de ceux-ci ont donné lieu à des plantations (Gaschet) et à des collections de l'INRA (Fond d'Or à Duclos et Godet à Petit-Canal).

Cas du Tamarin (CTRAD – CNRS – Burkina Faso)

L'origine des tamarins de plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et des Départements d'Outre-Mer français a été analysée en utilisant des marqueurs génétiques RAPD (Random Amplified Polymorphic DNA) sur les graines récoltées. Il apparaît que la population de Guadeloupe provient de la Thaïlande. Ces deux populations présentent une faible diversité génétique intraspécifique comparée aux populations provenant des aires de distribution naturelle du tamarin (les arbres plantés provenant d'un faible nombre de semenciers initiaux).

Cas des palmiers *Geonoma*

L'étude portait sur le genre de palmier *Geonoma* à l'échelle mondiale, l'un des genres de palmiers les plus diversifiés au monde. L'étude évalue la taxonomie du genre et montre, entre autres, que l'espèce indigène *Geonoma undata* est plus proche génétiquement d'une autre espèce américaine que des autres *G. undata* collectés sur le continent, auxquelles elles ressemblent davantage.

Il existe d'autres études et projets sur des produits non-ligneux (exemple projet VaBiome, 2012, sur les vanilliers).

Tendances dans l'état des populations

Aucune étude ne permet de mesurer les variations de la diversité génétiques des espèces végétales forestières guadeloupéennes. En revanche, en se basant sur les tendances démographiques de certaines espèces, il apparaît possible qu'une perte de diversité génétique soit en cours, notamment pour les populations à très faible effectif en Guadeloupe. Cela concerne en partie les arbres (il a été rappelé qu'ils étaient surreprésentés parmi les espèces) tels que le *gaïac*, les palmiers *glouglou*, les *acomats francs*, les *bois gliglis*, etc. La fragmentation sévère des forêts sèches accentue possiblement cette perte de diversité génétique.

Technologies actuelles et émergentes utilisées pour évaluer et surveiller la diversité génétique

Sur les arbres et autres ressources ligneuses, aucune technique n'est utilisée actuellement hormis des analyses génétiques mis en œuvre dans le cadre du projet BioConSerT (voir plus haut). Sur les autres espèces forestières, l'ADN environnemental est récemment utilisé pour déterminer la diversité de la macrofaune des rivières (projet Guad3e porté le Parc National de la Guadeloupe).

Besoins, défis et opportunités pour augmenter la disponibilité de l'information sur la diversité génétique et priorités pour le renforcement des capacités et de la recherche dans ce domaine

Les RGF en Guadeloupe souffrent de la méconnaissance de la valeur des espèces indigènes. La flore indigène est globalement méconnue et sous-valorisée, ce qui peut menacer certaines RGF notamment sur le littoral, au profit de la flore exotique, mieux connue et aux usages déjà nombreux.

La régression et la fragmentation des forêts sèches et des forêts littorales conduit à l'isolation des populations de certaines espèces d'arbres. La perte de diversité génétique se traduit par des populations de moins en moins viables, à l'instar du *gaiac* ou de certaines espèces rares d'arbres du littoral. La restauration de ces populations s'appuiera utilement sur l'évaluation de la diversité génétique de ce type d'espèce. L'évaluation de la diversité génétique intra-spécifique est une des clefs pour comprendre l'état des populations actuelles et l'effet de la destruction des habitats et de la fragmentation sur celles-ci. Ce type d'évaluation n'existe pas pour les ressources ligneuses, bien qu'il serait utile pour de nombreuses espèces menacées de Guadeloupe. Elle est en revanche utilisée dans le cadre de projets (ex. Fragbiodinv, Canon portés par l'UMR CNRS/UB 282 Biogéosciences de l'Université de Bourgogne, Dijon) sur l'effet de la fragmentation sur la diversité génétique des populations d'oiseaux forestiers de Guadeloupe. Khimoun et al. (2017) ont montré qu'en dépit de leur mobilité supposée, les oiseaux de Guadeloupe sont plus sensibles que prévus à la fragmentation : d'une part, il existe une différenciation génétique nette entre les populations de Grande-Terre et Basse-Terre, seulement reliées par un isthme par ailleurs très anthropisées, et d'autre part, il existe une différenciation entre les populations des différents massifs relictuels de Grande-Terre, qui traduit probablement les effets de la fragmentation, en particulier sur les espèces les plus forestières, lesquelles sont apparues logiquement les plus sensibles. La fragmentation forestière, davantage que la perte d'habitat, est apparue aussi liée à la prévalence de parasites chez certaines espèces de Guadeloupe.

Partie 3 : État de la conservation des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

Chapitre 6. Conservation *in situ* des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

D'un point de vue global, les forêts humides, les forêts marécageuses et les mangroves sont bien protégées au sein d'espaces publics alors que les forêts sempervirentes saisonnières et les forêts sèches sont situées surtout en zone privée, sont peu ou pas protégées et ont très largement régressé de sorte que les continuités écologiques terre-mer ou entre types forestiers sont menacées. Les espèces rares inféodées aux types forestiers peu protégés et fragmentés sont aujourd'hui les plus menacées (ex. *acomat franc*).

- La conservation des RGF en Guadeloupe est assurée par trois outils principaux :
- La conservation des espaces naturels,
- La gestion de la mutation de vocation des terres forestières,
- La protection des espèces.

Ces outils sont complétés par des opérations encore très ponctuelles de restauration ou de soutien de certaines populations végétales encore très ponctuelles.

La conservation des espaces naturels au travers d'un dispositif de gestion ne concerne quasiment que les terres publiques, soit la moitié des forêts de Guadeloupe. Les forêts publiques appartiennent en majorité au Département et à l'État correspondent aux différentes forêts publiques gérées par l'ONF, aux réserves naturelles nationales ou réserve biologique, au Parc National de Guadeloupe et aux espaces du Conservatoire du Littoral (cf. tableau ci-dessous). L'ensemble de ces entités se superposent sur le territoire et représentent 38 000 ha de forêt publique, dont 85 % soumis au régime forestier et 18 800 ha appartenant à la partie terrestre de la zone cœur du Parc National de Guadeloupe. Ses surfaces évoluent peu et permettent à la Guadeloupe de présenter les plus importants massifs de forêts humides, de forêts marécageuses et de mangroves des Petites Antilles. L'étude Redom (Gayot et al., 2015) qui évaluait la qualité de ces espaces, a conclu à un taux de préservation de ceux-ci supérieur à 85 %. Au contraire des forêts privées, elles bénéficient d'une gestion active, basée en priorité sur la surveillance et le contrôle de ces espaces.

Concernant la gestion de la mutation de vocation des terres forestières, elle s'effectue au travers du contrôle des défrichements, lesquels sont soumis à autorisation, et de l'évaluation par la CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers). Cette dernière vise à limiter la consommation de ces espaces et émet un avis

sur les plans locaux d'urbanisme et sur les demandes ponctuelles de mutation des terrains forestiers vers d'autres terres (agricoles, urbaines).

Enfin, la conservation des RGF s'effectue au travers de la protection des espèces. Concernant les ressources végétales, sur plus de 2400 espèces indigènes, seulement 4 sont protégées par arrêté préfectoral de 1988. Cette liste est obsolète et ne reflète pas le niveau de menace qui pèse actuellement sur la flore. Considérant que la protection d'une espèce est l'un des aspects les plus forts pour la prise en compte de la biodiversité lors de tout projet d'aménagement, cette liste doit être urgemment actualisée.

Tableau 3 : Répartition foncière et gestion des forêts publiques.

Nom forêt	Surface cadastrale (officielle) en ha	% Forêt-Publique	% Territoire (120 Km ²)	Forêt bénéficiant du régime forestier ?	Code FRT	Aménagement en vigueur
Forêt Départementalo-Domaniale	27 77,31	74 %	17 %	O	FDEP.DOM	Surface de l'aménagement 2012-202
DPLM du C.d.L	5 281,10	14 %	3 %	O	CDLDPLM	Aménagements par commune de situation allant de 2019 à 202
Forêt Départementale	1 9,50	4 %	1 %	O	DFEP	Aménagement 2009-2023
Forêt Domaniale du Littoral	1 32,11	4 %	1 %	O	FDL	Aménagement 2011-2025
50 pas du C.d.L	71,49			N	CDLMIG	(Convention de gestion 2012-201)
DPLM de la DDE	1 027,0	3 %	1 %	O	DDEDPLM	Aménagements par commune de situation allant de 2019 à 202
Terrains du C.d.L	199,77	1 %	0 %	O	CDL	Aménagement 2014-2033
Total	38 077,90	100 %	23 %			

Chapitre 7. Conservation *ex situ* des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

En l'absence de conservatoire botanique en Guadeloupe, la conservation *ex situ* des RGF de Guadeloupe concerne très peu d'espèces. Les arboretums et les jardins botaniques ne forment pas un réseau coordonné et ne focalisent pas les arbres locaux. Seules sont concernées quelques rares espèces d'orchidées (i.e. culture *in vitro* au CIRAD) ou de cactus (cactus melon). Pourtant, face à la fragmentation des forêts et à la raréfaction de certaines espèces d'arbres, la conservation *ex situ* doit être envisagée. Elle est recommandée pour la majorité des espèces (arborées ou non) du Livre rouge des plantes menacées des Antilles françaises.

Non concerné : Ni inventaire des semenciers ni plan coordonné de conservation *ex situ*, à l'échelle d'une espèce ou de la flore menacée, n'existent en Guadeloupe. La mise en place d'un conservatoire botanique définissant la stratégie de conservation *ex situ* et les espèces concernées ainsi que le réseau d'acteurs à associer est un préalable indispensable.

Partie 4 : État de l'utilisation, de la mise en valeur et de la gestion des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

Chapitre 8. État de l'utilisation des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

Les RGF de Guadeloupe, au sens indigènes, sont très peu valorisées. Les principales essences valorisées sont exotiques. Les RGF locales ont fait l'objet de plans de plantations sylvicoles par le passé (poirier-pays) mais ne sont pas exploitées actuellement. Depuis moins de 5 ans, les utilisations de RGF locales sont néanmoins désormais systématiquement encouragées dans les projets importants d'aménagement, le plus souvent dans une optique paysagère, voire de continuités écologiques. Le Programme Régional de la Forêt et du Bois de Guadeloupe (PRFB) planifie quant à lui le développement et l'organisation des filières de valorisation : il est focalisé sur l'exploitation de bois d'œuvre exotique, le charbonnage et l'agroforesterie. Ces trois activités exploitent des RGF quasi-systématiquement exotiques (mahoganys, vanille, cacao, etc.). En parallèle, il existe néanmoins une offre informelle, notamment de bois d'œuvre et de bois de charbonnage. Cette offre n'est pas quantifiable.

Chapitre 9. État de l'amélioration génétique et des programmes de reproduction en Guadeloupe

Hormis le du poirier-pays (cf. Chapitre 5), il n'y a pas programme d'amélioration génétique des ressources génétiques forestières.

Chapitre 10. Gestion des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

Les RGF indigènes ne font pas l'objet d'une gestion spécifique. Seules les ressources en bois d'œuvre exotique (mahogany, etc.) font l'objet d'une gestion dédiée. Celle-ci se borne néanmoins à la valorisation des stocks actuels, sans prévision de rotation et de replantation. Les plantations de mahoganys ont ainsi vocation à s'enrichir en espèces locales.

Partie 5 : État des capacités et des politiques en Guadeloupe

Chapitre 11. Cadre institutionnel pour la conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources génétiques forestières en Guadeloupe

La gestion des RGF en Guadeloupe se réalise à travers les plans de gestion et d'aménagement des organismes gestionnaires, quasi exclusivement sur les terrains publics. L'ONF et le Parc national de Guadeloupe sont ainsi les principaux acteurs identifiés de la gestion des RGF, en termes de surface. Suivant la nature du foncier, l'État, le Département, les Communes et le Conservatoire du Littoral sont associés à cette gestion. Le PRFB, animé par la Commission Régionale de la Forêt et du Bois, fournit un cadre commun pour la gestion des RGF et propose la mise en place de nouveaux outils pour gérer également les forêts privées.

Le Département, au travers de la mise en place en cours des espaces naturels sensibles (ENS), permet lui aussi la conservation des RGF. Le réseau d'ENS est en effet conçu de façon à, entre autres, rééquilibrer la protection et la conservation d'espaces forestiers de différents types (forêt sèche, forêt mésophile, etc.) et à permettre la création d'un réseau d'espaces écologiques représentatifs de la diversité locale – il s'est appuyé sur les résultats de la démarche REDOM commandée par le ministère.

Par ailleurs, la DEAL soutient l'utilisation et la mise en valeur des RGF au travers de l'élaboration de référentiels normatifs (listes rouges, listes officielles d'espèces exotiques, liste d'espèces déterminantes, liste REDOM).

Chapitre 12. Coopération internationale et régionale en matière de ressources génétiques forestières en Guadeloupe

Qu'il s'agisse des gestionnaires, des propriétaires fonciers, des administrations locales ou des institutions de recherches, la coopération sur les RGF sensu stricto est inexistante hormis des échanges techniques ponctuels entre les structures françaises sises dans différents territoires (ONF). Les problématiques connexes aux RGF (espèces exotiques envahissantes).

Dans un contexte de très forte diversité et de faibles moyens notamment en termes de compétences botaniques et taxinomiques, cette coopération fait notamment défaut dans le travail nécessaire à l'établissement d'un référentiel d'espèces commun aux Petites Antilles et nécessaire à l'évaluation de la diversité génétique réelle des RGF.

Partie 6 : Défis et opportunités en Guadeloupe

Chapitre 13. Mesure à prendre à l'avenir en Guadeloupe

Valorisation de la flore locale

La flore locale est particulièrement méconnue et sous-utilisée par une population qui privilégie les plantes exotiques pour la plupart des usages : agricoles, horticoles, paysagers, etc. Pourtant, la flore locale, notamment forestière, est la mieux adaptée aux conditions environnementales de la Guadeloupe et constitue un patrimoine écologique exceptionnel ainsi que l'identité paysagère de l'archipel. La valorisation de cette flore passe par la création d'outils de production et d'utilisation (guides, référentiels techniques), la formation des acteurs liés à son utilisation (filiales horticoles, chantiers démonstratifs, acteurs du paysage, etc.) et la sensibilisation du public, des aménageurs et des administrations publiques.

Lutte contre la dégradation des milieux forestiers ayant le plus régressé

La plupart des types forestiers en deçà de 200 m d'altitude ont très fortement régressé : forêts rivulaires, forêts sèches, forêts mésophiles de la Côte-au-vent. A la régression historique liée à l'agriculture se superpose désormais un très fort mitage lié à l'étalement (r)urbain, à l'artificialisation continue du littoral et à l'activité d'extraction (carrière de tufs). Le contrôle de ces pressions constitue la principale urgence pour lutter contre leurs effets sur les RGF. Ce contrôle passe par une

Création d'une structure de coordination de la connaissance et de la conservation des plantes indigènes (type conservatoire botanique)

L'absence d'une structure référente sur la flore pénalise la mise en place d'une stratégie de gestion des RGF. Cette structure devrait en effet permettre de développer la recherche taxonomique pour établir les référentiels d'espèces indigènes, établir et réviser les listes rouges pour l'ensemble de la flore (Bryophytes incluses), réviser les listes d'espèces protégées, établir les liste d'espèces déterminantes, hiérarchiser les priorités de conservation et développer les programmes de conservation in situ et ex situ ou hiérarchiser les EEE et les priorités de lutte, etc.

Références

- CIRAD-Forêt. (1999). Proposition de projet FIC : Amélioration des connaissances et optimisation de l'utilisation des bois de la région Amazonie - Guyanes - Antilles, 18 p.
- Gayot M, & Korysko F. (2015) Réseau écologique des départements d'outre-mer (REDOM) - phase 2. Identification d'un réseau écologique visant la préservation des habitats et des espèces remarquables en Guadeloupe. ONF Guadeloupe, Basse-Terre. 94p.
- Khimoun, A., Peterman, W., Eraud, C., Faivre, B., Navarro, N., & Garnier, S. (2017). Landscape genetic analyses reveal fine-scale effects of forest fragmentation in an insular tropical bird. *Molecular ecology*, 26(19), 4906-4919.
- UICN Comité français, MNHN & CBIG (2019). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de Guadeloupe. Paris, France.
- Vennetier, M. (1998). Le Mahogany à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla* King). ONF Bull. Tech, 36, 23-28.